

## Identification d'un passage obscur pour le rendre clair CORRIGÉ

- 1) Une des parties a obtenu la garde des enfants sur un jugement rendu par le juge Carrière.

**Élément à préciser :** Partie demanderesse ou défenderesse ?

- 2) Le demandeur et la demanderesse sont divorcés en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge Marc Carrière, dans le district de Montréal, en avril 2010.

**Élément à préciser :** Date exacte du divorce.

- 3) L'enfant mineure Éloïse a appelé son père et lui a demandé clairement d'aller vivre chez lui. Le père avait une position par rapport à ce choix.

**Élément à préciser :** Le père était-il en accord ou en désaccord ?

- 4) À défaut de nous transmettre la somme de 1 500 \$ demandée, en plus de la somme de 25 \$ pour la présente mise en demeure, et ce, dans un délai de plusieurs jours, nous n'aurons d'autres choix que d'intenter contre vous une action en justice sans autre avis ni délai.

**Élément à préciser :** Nombre précis de jours accordés pour transmettre la somme d'argent.

- 5) Nous représentons les intérêts d'une entreprise qui nous a donné le mandat de vous transmettre la présente mise en demeure.

**Élément à préciser :** Nom de l'entreprise pour laquelle la mise en demeure est envoyée.